

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 JANVIER 2021 COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 CHOIX DE L'ESCALIER POUR L'ATELIER COMMUNAL
- 2 ETAT DES LIEUX DES PARCELLES PRIVEES SERVANT DE VOIRIE
- 3 COMMISSION D'APPELS D'OFFRES
- 4 URBANISME : SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRENEES AUDIOISES (Délégation de service)
- 5 POINT SUR LES COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE
- 6 QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT, le 1° Adjoint,
Jérôme TALUT, le 2° Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI
David TOBIE

1 - CHOIX DE L'ESCALIER POUR L'ATELIER COMMUNAL

Coûteuse et encombrante, la solution d'un escalier hélicoïdal pour relier les deux parties haute et basse de l'atelier municipal n'a pas été confirmée.

Un escalier droit avec déplacement de la porte a semblé plus logique et plus économique. La condamnation de la porte actuelle et le percement maçonné de la nouvelle porte ainsi que la restructuration du système de rangement seront assurés en interne par les agents municipaux.

La pose de l'escalier, y compris de son pallier, sera assurée bénévolement par les membres du Conseil volontaires et qualifiés.

IL EST PROPOSE DE VALIDER CETTE SOLUTION AINSI QUE LE DEVIS ETABLI PAR LA S.A.R.L CHAUDRONNERIE IMBERT POUR UN MONTANT TTC DE 2.431,20€

(pour éviter les conflits d'intérêts, David IMBERT concerné à titre professionnel par la décision ne participe pas au vote)

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 6

2 - ETAT DES LIEUX DES PARCELLES PRIVEES SERVANT DE VOIRIE

Il est envisagé de garantir l'usage public des rues et impasses du village qui, pour certaines d'entre elles, traversent des parcelles privées.

Souhaitant initier une procédure de régularisation, il a été demandé à un géomètre de nous accompagner dans cette démarche.

Dans un premier temps, il est nécessaire de faire un relevé d'état des lieux qui servira de base aux discussions à engager avec les propriétaires de ces parcelles.

Il s'agit de 4 zones :

1° rue du Britou

2° rue du Barri

3° impasse de l'Empereur

4° rue Patine

IL EST PROPOSE DE VALIDER LE DEVIS ETABLI PAR EMMANUEL CRETIN MAITENAZ,
GEOMETRE A PERPIGNAN POUR UN MONTANT TTC DE 2.640,00€

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

3 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Le Maire présente au Conseil le rôle, la composition et les règles régissant la Commission municipale d'appel d'offre.

Pour la constituer, et suivant ces règles, il a été procédé à l'élection de ses membres.

Ont été élus à l'unanimité comme membres de la Commission d'appel d'offre :

Membre de droit, le Maire Patrick de BOISSIEU

Membres titulaires :

- SPLITT Jean-Luc

- TALUT Jérôme

- POUCHAIRET Jean-Pierre

Membres suppléants :

- TOBIE David

- RIGONI Régis

- IMBERT David

4 - URBANISME : SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRENEES AUDOISES

Le Maire présente au Conseil le projet de Convention entre la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRENEES AUDOISES (CCPA) & la Commune de COUNOZOULS qui, suivant la réglementation prévoit de déléguer à la CCPA son service urbanisme pour la gestion et l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL ENTEND L'EXPOSE DU MAIRE ET APRES AVOIR DELIBERE,
AUTORISE LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

5 - POINT SUR LES COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE

Dans le but d'anticiper sur la préparation du budget pour 2021, le Maire et le Premier Adjoint présentent au Conseil un tableau synthétique du Bilan de l'année 2020.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Infos

- Evolution du statut des employés communaux

Le Conseil de gestion a confirmé le droit à l'avancement des deux employés de Mairie.

- Alain PUJOL, moyennant un stage à faire courant 2021, devient Agent de Maîtrise.

- Olivier SIVIEUDE, passe au grade administratif d'Adjoint territorial principal 2° classe

- La livraison du véhicule utilitaire est prévue fin Mars 2021
- Dossier « ENTREE DE VILLAGE » Subventions attendues
Le Maire a présenté au Conseil le dossier d'avant-projet «Entrée du village » qui a fait l'objet d'une demande de subventions. Il concerne la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste (bibliothèque et locaux associatifs) et l'aménagement du terrain de boules avec extension sur les 2 terrains voisins.
- L'Exposition NATURA 2000 a été demandée à la Communauté de Communes Pyrénées Audoise et sera installée sous le préau du Dimanche 25 Avril au Dimanche 2 Mai 2021
- Le projet de la MAISON DE L'AUTONOMIE à AXAT est relancé avec la recherche de terrain qui en permettra la poursuite du projet architectural .
- Sont à l'étude, en parallèle, la production de repas pour la résidence et l'école, ainsi que la création d'un dispositif de chauffage collectif (chaudière à plaquettes de bois et distribution) pour ces deux équipements. Ce projet est porté par le SIVU qui réunit l'ensemble des Communes de l'ancienne Communauté de Communes d'AXAT
- Projet de film : « Histoires de vies, mémoire locale » initié par Yannick Séguier : Une deuxième réunion a eu lieu à Roquefort, précisant l'avancement du projet, dates et méthodes.
Le projet de Convention sera soumis au Conseil pour validation du projet.
- Bilan 2020 des frais des élus : Le compte annuel des frais payés par le Maire et les 2 adjoints en achats divers pour les besoins de la Commune (équipement, matériel et matériaux) et pour leurs déplacements, a été présenté par les intéressés à l'ensemble du Conseil.

-
Dossiers en cours pour information

- Travaux en cours, à suivre ou à réaliser :
 - o Fin travaux mairie Salle des fêtes et accès PMR
 - o Porte séparative salle du conseil - salle de réunion
 - o Bibliothèque
 - o Escalier Atelier
 - o Reprise du pluvial sous le cimetière
 - o Adaptation poteau pour barbecue
 - o Toitures 3 Garages et Atelier
- Eclairage public
- Réfection du chemin vieux : relancer l'entreprise ALARY
- Suivi convention Régie électrique
- Autorisation des propriétaires pour coupe d'arbres menaçant soutènements des chemins Prat del Rey et Béal.
- Dossier ESTAMPE

L'ordre du Jour étant épuisé,
La séance est close à 20 heures.

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 1^{er} Février 2021